

# DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE MATERIEL POUR LES ASSISTANTS MATERNELS

Vous sollicitez le bénéfice de l'aide destinée aux assistants maternels pour financer le remplacement du matériel nécessaire à votre activité.

## Conditions et critères :

- Tous les assistant(e)s maternel(le)s ayant un agrément en vigueur (délivré par le Conseil Départemental)
- Avoir une ancienneté d'activité d'au moins 10 ans et être toujours en exercice.
- Exercer à domicile ou en maison d'assistants maternels (MAM)
- Être inscrit sur le site internetmonenfant.fr
- Avoir obtenu le renouvellement de l'agrément par le Conseil Départemental de l'Essonne.
- Appliquer une tarification respectant la limite maximale de cinq Smic horaire/jour fixée à l'article D. 531-10 du Code de la sécurité sociale
- Avoir exercé au moins deux mois consécutifs avant de formuler la demande

## Montant et nature de l'aide

- Une aide sous forme de subvention d'un montant de 500 €, versée en une seule fois
- Une nouvelle demande ne pourra être déposée par le bénéficiaire qu'après un délai de 10 ans à compter de la notification de l'accord de la CAF de l'Essonne.

Elle peut être accordée aux assistants maternels, pour l'achat de matériel de puériculture (table à langer, literie, chaise haute, poussette...) et du mobilier pour enfant (petites chaises et tables).

## Les pièces justificatives :

Imprimé de la demande ci-dessous complétée et signée ; accompagnée des documents suivants :

- Copie de l'agrément initial (avec accueil) et de l'agrément en vigueur
- Photocopies bulletins de salaire des deux derniers mois
- Facture(s) d'achat de moins de deux mois. Le paiement sera réalisé à réception de la facture justifiant des dépenses engagées.
- Pour les *non-allocataires* : copie (recto verso) d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport ou carte de séjour),
- RIB

## Les modalités d'envoi :

- La demande est à télécharger sur le site internet [www.caf.fr](http://www.caf.fr) et doit être retournée à la Caf de l'Essonne.
  - ⇒ Pour les allocataires : Transmettre un document via mon espace [ma.caf.fr](http://ma.caf.fr)
  - ⇒ Pour les non-allocataires : par voie postale à l'adresse suivante :  
Caisse d'allocations familiales de l'Essonne TSA 21 131- 91 013 EVRY CEDEX

Votre nom : ..... Vos prénoms (dans l'ordre de l'Etat civil) :  
.....

Votre date de naissance : ...../...../.....

Votre numéro de sécurité sociale : .....



## DEMANDE DE RENOUELEMENT DE MATERIEL POUR LES ASSISTANTS MATERNELS

Votre adresse :

.....  
.....

Code postal : .....

Commune : .....

Votre numéro de téléphone :...../...../...../...../.....

Le cas échéant, votre numéro allocataire :

.....

Exercez-vous votre profession à votre domicile ?  oui  non

Exercez-vous votre profession en maison d'assistants maternels (MAM) ?  oui  non

Etes-vous inscrit sur le site monenfant.fr ?  oui  non

Date de votre premier agrément : ..... / ..... / .....

Date de renouvellement de votre dernier agrément ..... / ..... / .....

Agrément délivré par le Conseil Département de :  
.....



### DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de la présente déclaration et des documents joints.

Je certifie être agréé (e) par le Conseil Départemental de l'Essonne.

Je m'engage à respecter les engagements figurant dans la charte d'engagements réciproques que j'ai pris connaissance.

Je m'engage à signaler immédiatement tout changement modifiant la présente déclaration.

A....., le  
.....

Signature